



Master FTAL

Hes·SO
Haute Ecole Spécialisée
de Suisse occidentale
Fachhochschule Westschweiz
University of Applied Sciences
Western Switzerland

Master of Science Œnologie conception FTAL

(Fachkonferenz für Technik Architektur und Life Sciences)



Master FTAL



Constatations :

- aucune HES n'est capable de réunir un nombre suffisant d'étudiants pour organiser son master toute seule au niveau Suisse.
- il y a une demande de la part des étudiants et de la part des HES

Conception d'un master HES commun au niveau Suisse



Master FTAL



Trois masters vivables :

- Technique
- Architecture
- **Sciences de la vie (Life Sciences)**

Trois groupes de travail



Master FTAL

Hes·SO
Haute Ecole Spécialisée
de Suisse occidentale
Fachhochschule Westschweiz
University of Applied Sciences
Western Switzerland

Life Sciences

Conception d'un master HES commun au niveau Suisse





Master FTAL



Cours de base communs pour obtenir la masse critique de 30 étudiants (norme imposée par l'OFFT) dans Life Sciences :

- bases théoriques
- bases théoriques élargies

ces cours sont donnés à Berne sous forme modulaire



Master FTAL

Trois domaines de spécialisation (Fachgebiet) dans Life Sciences :

- Applied Environmental and Natural Resource Sciences
- **Food & Consumer Health and Enology**
- Industrial Life Sciences

Chaque domaine de spécialisation collabore et offre différents cours d'approfondissement (Vertiefung)

Chaque domaine de spécialisation doit avoir la masse critique de 30 étudiants

Master FTAL

Répartition de l'enseignement

thèse de master	40 ECTS
approfondissement œnologie	20 ECTS
modules de base élargis	18 ECTS
modules de base	12 ECTS



Master FTAL

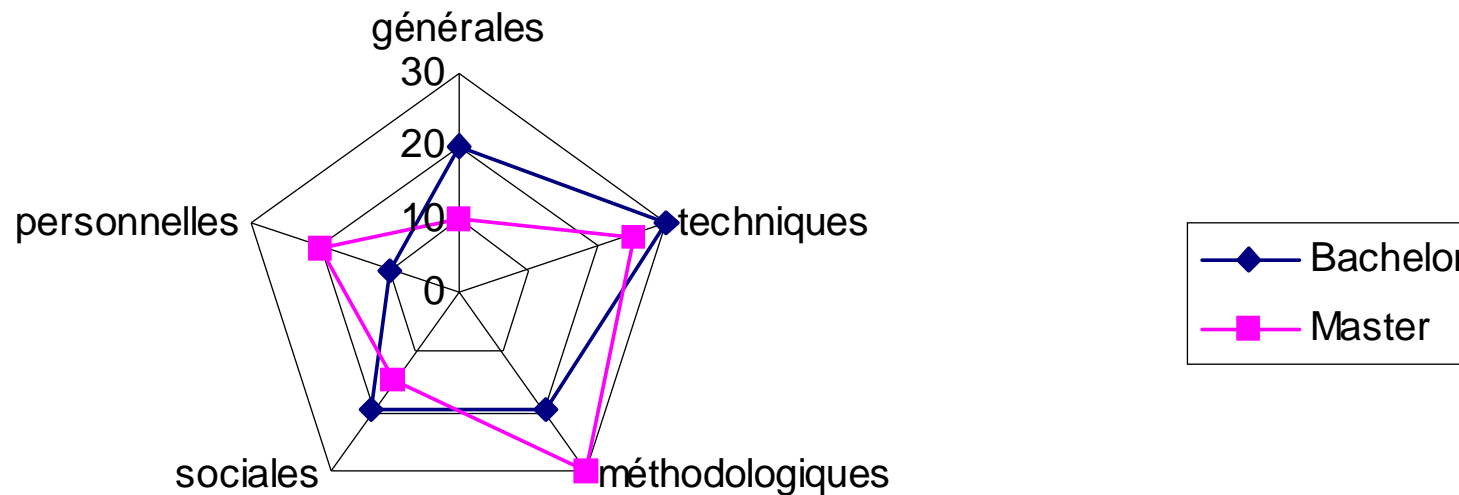


Durée des études : 3 semestres

Cours de base à Berne

Cours d'approfondissement et thèse à Changins
(délocalisés dans les différents sites, écoles)

Différences de compétences bachelor - master



autonomie : encadrement de la thèse de bachelor 10 %
encadrement de la thèse de master 5 %

indépendance, prise de décisions



Master FTAL



Les approfondissements sont soutenus par un MRU
(Master Research Unit)

Groupe de recherche lié à la filière

Thèmes :

terroirs, viticulture, phytopathologie, œnologie,
analyse, conditionnement

MRU œnologie à Changins



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie DFE

Hes·SO
Haute Ecole Spécialisée
de Suisse occidentale
Hochschule Westschweiz
University of Applied Sciences
Western Switzerland

CH-3003 Berne, SG-DFE

Haute école spécialisée de Suisse occidentale
Madame Anne-Catherine Lyon
Conseillère d'État
Présidente du Comité stratégique HES-SO
Rue de la Jeunesse 1
Case postale
2800 Delémont

11 mars 2008 : l'autorisation

Berne, 11 mars 2008

Autorisation des filières d'études master de la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO)

Madame la Conseillère d'État,

Le Département fédéral de l'économie,

vu

la loi fédérale du 6 octobre 1995 sur les hautes écoles spécialisées (LHES)¹,

l'ordonnance du 11 septembre 1996 sur les hautes écoles spécialisées (OHES)²,

la convention du 24 août 2007 entre la Confédération et les cantons sur la création de filières d'études master dans les hautes écoles spécialisées (Convention master HES)³,

après examen




décide

1. La Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO) est autorisée, sous réserve de l'atteinte du nombre minimal d'étudiants exigé, à partir de l'année académique 2008/2009, à titre d'essai et pour une durée limitée, jusqu'à la décision d'accréditation et à la reconnaissance des diplômes master, mais au plus tard jusqu'au premier semestre 2011, à proposer la filière d'études master **Life Sciences** avec les domaines de spécialité ci-après, au sens des considérants :
 - Applied Environmental and Natural Resource Sciences
 - Food&Consumer Health and Enology ←
 - Industrial Life Sciences.
2. La Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO) doit présenter, d'ici à la fin avril 2008, dans les domaines d'études de la chimie et des sciences de la vie, ainsi que de l'agronomie et de l'économie forestière, les profils de compétences des domaines de spécialité définis, l'attribution des tâches et des compétences et les pôles de recherche au sens des considérants, auprès de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT).
3. La Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO) reçoit, au sens des considérants, des subventions fédérales pour la filière d'études mentionnée au chiffre 1.
4. La dénomination définitive des domaines de spécialité sera fixée après l'accréditation.

Indication des voies de recours : la présente décision peut être attaquée dans les trente jours après sa notification par la voie de recours auprès du Tribunal administratif fédéral, case postale, 3014 Berne (art. 33, let. d de la loi sur le Tribunal administratif fédéral, RS 173.32). Le mémoire de recours en double exemplaire indique les conclusions, les motifs et moyens de preuve et porte la signature du recourant. La décision attaquée et les moyens de preuve sont joints si le recourant les a en ses mains (art. 52, al. 1 de la loi sur la procédure administrative, RS 172.021).

Département fédéral de l'économie DFE



Doris Leuthard



Master FTAL



Titre délivré :

Master of Science in Life Sciences HES-SO spécialisation œnologie

début septembre 2009

premiers masters délivrés printemps 2011

accréditation « master » d'ici 2011



Master FTAL



Public cible :

Porteurs de bachelor en œnologie (EIC)

Porteurs d'autres bachelor sous conditions

Dans un premier temps acceptation sur dossier

Porteurs de master

Dans un premier temps acceptation sur dossier